

Image not found or type unknown



Resiliation de contrat militaire avant les 5 ans

Par **tigro12**, le **15/09/2008** à **17:00**

bonjour je voudrais savoir s il est possible de resilier un contrat militaire pompier de paris avant les 5 ans sachant qu actuellement je suis en arret maladie parce que je ne veut plus pratiquer ce metier pourriez vous m aider